Année Universitaire 2018-2019

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

LICENCE EN DROIT – 3ème ANNEE

Parcours privé

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 6

GROUPE DE COURS N° 2

MATIERES RENFORCEES

DROIT DU TRAVAIL 2
DROIT CIVIL 2
DROIT JUDICIAIRE PRIVE

JEUDI 27 JUIN 2019
de 14h à 15h30

Durée de l'épreuve : 1h30

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➢ DROIT JUDICIAIRE PRIVE :

Résoudre le cas pratique suivant :

Paul et Virginie sont en conflit avec leurs voisins, les époux DELAFONTAINE : ces derniers prétendent que ce sont les enfants de Paul et Virginie qui ont détérioré le mur de clôture séparant leurs jardins respectifs ce qui aurait permis à leur chien de s'échapper- il n'a pas reparu depuis... Les époux DELAFONTAINE estiment donc que leurs voisins sont responsables du dommage matériel et moral qu'ils subissent et réclament des dommages et intérêts pour un montant de 3 000 €.

Après avoir obtenu en référé une provision, les époux DELAFONTAINE assignent Paul et Virginie au fond devant le Tribunal de grande instance de TOULOUSE.

1- Paul et Virginie sollicitent vos conseils. Ils souhaitent bien sûr que les époux DELAFONTAINE soient déboutés de leur demande. Ils souhaitent en outre que les époux DELAFONTAINE soient condamnés à couper les bambous qui doublent le mur de clôture et dont les racines démesurées mettent à mal les fondations de leur propre maison – à leurs yeux, ce sont ces plantations qui sont responsables de la dégradation rapide du mur de clôture!

   Quid juris ?

2- Après avoir pris connaissance des demandes des époux DELAFONTAINE, vous concluez en réponse en contestant le bien-fondé de leur prétention. Vous avez renoncé à toute autre demande. L'avocat des époux DELAFONTAINE prend connaissance de vos écritures. Pourtant, quelques jours avant l'audience, vous vous apercevez que le faible montant demandé par les époux DELAFONTAINE justifierait la saisine du Tribunal d'instance.

   Que devez-vous et pouvez-vous faire ?

3- Le Tribunal d'Instance a statué en faveur des époux DELAFONTAINE. La décision leur a été signifiée hier.

Quels sont les recours qui demeurent à la disposition de vos clients ?

Paul et Virginie peuvent-ils espérer obtenir de la justice la condamnation des époux DELAFONTAINE à couper les bambous ?

Pourriez-vous utiliser le fait que le magistrat ayant rendu l'ordonnance de référé en faveur des époux DELAFONTAINE était le même que celui qui a statué au fond sur cette affaire ? Si oui, comment ?

- **<u>DROIT DU TRAVAIL 2</u> :**

Origines et fondements de la liberté syndicale.

- **<u>DROIT CIVIL 2</u> :**

La cession de créance.

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

LICENCE EN DROIT – 3ème ANNEE

Parcours PRIVE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 6

GROUPE DE COURS N° 2

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT DU TRAVAIL 2

DROIT CIVIL 1

DROIT DES GROUPEMENTS DE SOCIETES 2

MERCREDI 26 JUIN 2019

de 8h30 à 11h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- **Traiter chaque matière sur une copie différente.**
- **Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.**
- **Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.**

ATTENTION

LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

- **DROIT CIVIL 1 :**

La fente successorale.

- **DROIT DES GROUPEMENTS DE SOCIETES 2 :**

L'EURL.

- **DROIT DU TRAVAIL 2 :**

Les attributions du comité social et économique.